

## B – Le diplôme est-il un bon passeport pour l'emploi ?

### a) – Le diplôme facilite l'accès à l'emploi typique

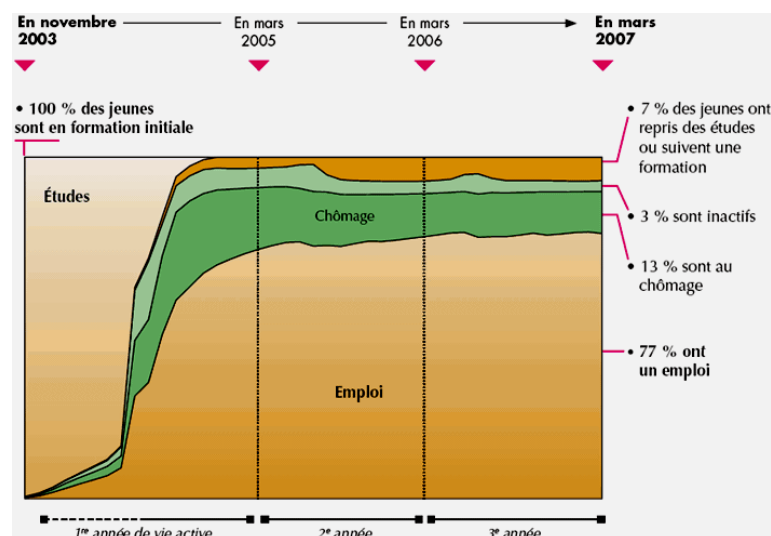
1. **Les sortants du système éducatif sont de plus en plus diplômés.** En 1979, sur 742 000 sortants du système éducatif, 123 000 avaient un diplôme du supérieur (Bac + 2 ans et plus) soit 16,5% du total. En 2007, ce nombre a presque triplé soit 42% des sortants du système éducatif. La question que l'on doit se poser est la suivante : cet effort éducatif pour les jeunes et leurs familles, et pour l'Etat qui l'a favorisé, s'est-il révélé positif pour trouver un emploi et éviter le chômage ?

Répartition des sortants de formation initiale selon leur diplôme le plus élevé (en milliers)

Année de sortie de formation initiale	1979	1990	1995	2001	2007
Diplômés du "supérieur long"	68	106	151	165	187
Diplômés du "supérieur court"	55	79	117	119	119
<b>Diplômés du supérieur</b>	<b>123</b>	<b>185</b>	<b>268</b>	<b>284</b>	<b>306</b>
Bacheliers (IV ou 3A/C)	107	115	162	167	163
CAP BEP (V ou 3C)	218	144	132	160	126
<b>Diplômés du secondaire</b>	<b>325</b>	<b>259</b>	<b>302</b>	<b>327</b>	<b>289</b>
Brevet	89	61	52	58	58
Aucun diplôme	205	137	109	94	76
<b>Brevet ou aucun diplôme</b>	<b>294</b>	<b>198</b>	<b>161</b>	<b>152</b>	<b>134</b>
<b>Total sortants de formation initiale</b>	<b>742</b>	<b>642</b>	<b>723</b>	<b>745</b>	<b>729</b>

2. **On peut observer, en premier lieu, que les jeunes qui sont sortis de leurs études à la fin de 2003, ont, pour la moitié d'entre eux, mis 6 mois pour trouver leur premier emploi** quelque soit leur niveau d'étude. Au bout de trois ans, plus des trois quart de cette génération avait un emploi. Le reste était au chômage (13%), avait repris leurs études (7%) ou avait renoncé à chercher un emploi (3% de la génération).

Évolution de la proportion de jeunes selon leur situation au cours de leurs trois premières années de vie active



3. **On peut ensuite observer ensuite que le diplôme permet un accès plus facile à l'emploi.** Trois ans après la fin de leurs études, 91% de ceux qui ont un doctorat (bac + 7 et plus) ou un Master (Bac + 5) ont un emploi alors que ce n'est le cas que pour 58% seulement de ceux qui n'ont pas de diplôme. **De plus, le diplôme permet d'accéder à un emploi de meilleure qualité.** 45% de ceux qui ont un Master décroche un CDI alors que 71% de ceux qui n'ont pas de diplôme doivent se contenter d'emplois précaires. **De même, les salaires sont beaucoup plus élevés à l'embauche pour les diplômés.** Ceux qui ont un doctorat gagnent en moyenne 1,74 fois plus (+ 74%) que ceux qui n'ont pas de diplôme mais on peut observer que le baccalauréat n'offre aucun avantage supplémentaire par rapport à ceux qui ont le BEP ou le CAP, ce qui revient à dire qu'il faut au moins obtenir un diplôme professionnel à Bac + 2 (BTS, DUT) pour améliorer sa situation professionnelle.

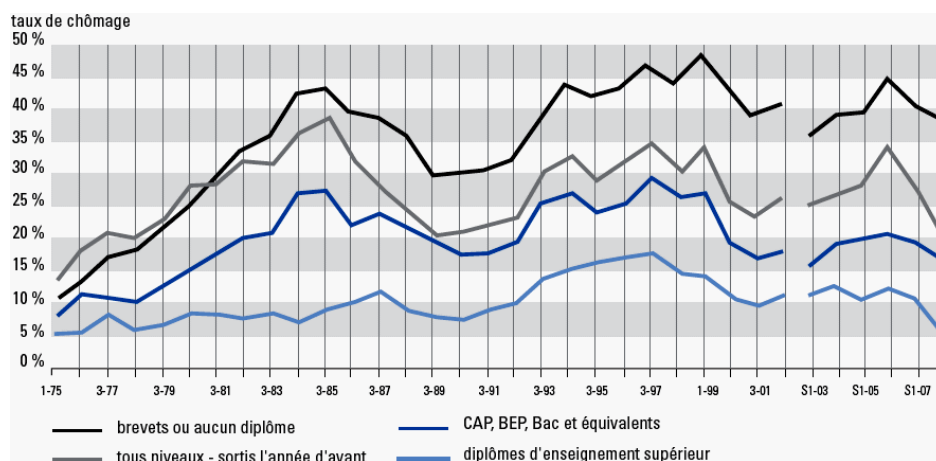
### Le premier emploi en quelques indicateurs

	Statut à l'embauche				Temps partiel	Salaire mensuel net médian à l'embauche
	CDI	CDD	Intérim	Contrat aidé		
	En %				En %	(En euros)
Non diplômé	23	31	27	13	25	1 000
CAP ou BEP	28	35	22	12	19	1 070
Baccalauréat	25	37	20	13	24	1 000
Bac + 2	30	42	20	5	15	1 190
Licence	41	42	10	3	27	1 150
Master	45	41	9	2	10	1 580
Doctorat	31	51	2	1	22	1 740
<b>Ensemble</b>	<b>30</b>	<b>38</b>	<b>19</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>1 100</b>

Champ : jeunes ayant occupé au moins un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active (695 000 individus).

4. **Enfin, le diplôme permet d'éviter plus facilement le chômage.** Un tiers des jeunes sans diplôme sortis du système scolaire trois ans auparavant sont au chômage alors que ce n'est le cas que pour 5% de ceux qui ont un Master. 40% des jeunes actifs sans diplôme sont au chômage au premier semestre 2007 de un à quatre ans après la fin de leurs études contre 5% pour ceux qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur. De plus, ce taux de chômage a progressé de 30 points entre 1975 et 2007 pour les sans diplôme alors qu'il est revenu au niveau de 1975, après avoir progressé de 10 points seulement, pour les diplômés du supérieur.

#### Taux de chômage de un à quatre ans après la fin des études, en fonction du diplôme le plus élevé déclaré (1975 à 2008) (%) (France métropolitaine)



#### b) – Mais le diplôme a perdu de sa valeur au fil des générations

1. **Les nouvelles générations d'actifs sont beaucoup plus diplômées qu'il y a trente ans, mais l'augmentation de l'emploi qualifié n'a pas été aussi forte que celle d'offre de diplômés.** Dans le contexte d'un chômage massif persistant, certains jeunes diplômés sont ainsi amenés à accepter des emplois faiblement qualifiés ou faiblement rémunérés plutôt que de n'avoir aucun emploi. Ce décalage entre formation initiale et emploi, appréhendé ici en termes de **déclassement**, qu'il soit perçu par les jeunes ou mesuré statistiquement, touche environ **un jeune sur quatre** trois ans après la fin de ses études. De ce point de vue, on observe un double déclassement :

- ✓ **Un déclassement scolaire** : c'est le fait d'avoir un emploi inférieur à ce que le diplôme aurait donné quelques années plus tôt. Un an après leur entrée dans la vie active, les titulaires d'un diplôme au moins égal à Bac + 4 obtenu en 2003 et disposant d'un emploi n'étaient cadres ou fonctionnaires de catégorie A que pour la moitié d'entre eux, un tiers occupant des postes d'employés. **L'inflation des diplôme a entraîné une perte de valeur du diplôme sur le marché du travail.** Les espoirs de mobilité sociale ascendante ont fortement diminué ce qui a provoqué une grande **frustration** dans ces milieux qui avaient mis tous leurs espoirs dans la réussite scolaire.
- ✓ **Un déclassement social intergénérationnel** : c'est lorsqu'on se retrouve dans une position sociale inférieure à celle de ses parents, par exemple les individus qui, lorsqu'ils étaient enfants, appartenaient aux classes moyennes et qui se retrouvent dans les catégories populaires de nos jours. Ainsi, 47% des hommes de 40-60 ans qui ont un diplôme supérieur à celui de leur père au même âge ont une position sociale analogue ou inférieure à celle de leur père. **Il n'y a donc pas un lien strict entre le niveau de diplôme et la position sociale** (paradoxe d'Anderson).

**Diplôme relatif et position sociale relative du fils par rapport à son père (homme de 40 à 59 ans en milliers et en %)**

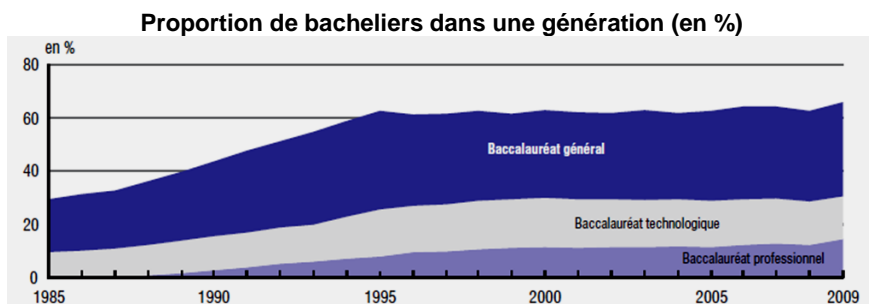
Diplôme du fils \ Position sociale du fils	Position sociale du fils			Total
	Plus élevée	Analogue	Moins élevée	
Plus élevée	53%	40%	7%	905
Analogue	23%	69%	8%	802
Moins élevée	16%	56%	28%	141
Total	688	999	161	1 848

(Source : Insee enquête FQP 1993)

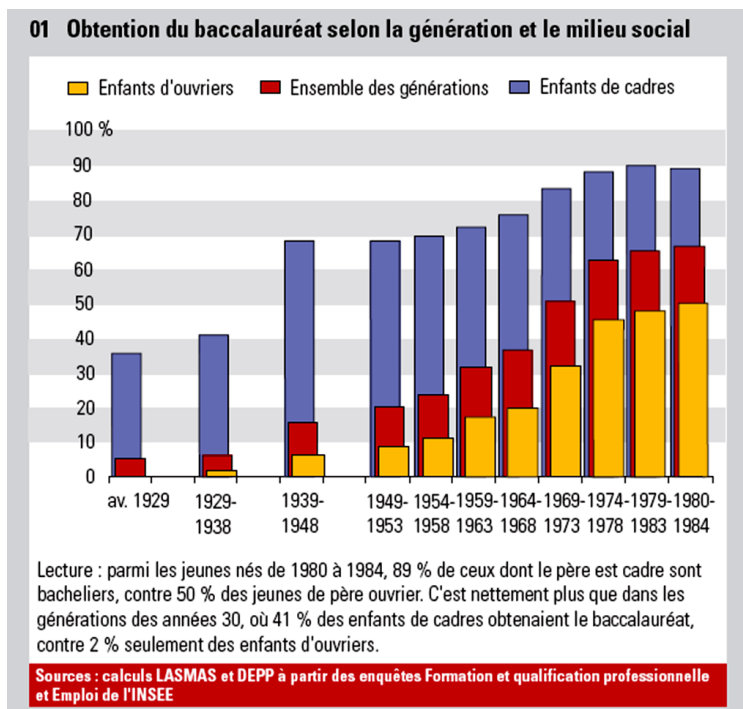
**b) – Et de fortes inégalités persistent dans l'obtention d'un diplôme et dans l'accès à l'emploi**

2. **L'école s'est démocratisée.** L'école participe à la démocratisation de la société d'une part parce qu'elle transmet des connaissances qui compensent les handicaps culturels de ceux qui ne sont pas nés dans des milieux culturellement favorisés et d'autre part parce qu'elle sélectionne les individus en fonction de leurs résultats et non en fonction de leur origine sociale pour dégager une élite républicaine. Pour réaliser ces idéaux, l'Etat a :

- ✓ Augmenté fortement les dépenses consacrées à l'éducation pour le secondaire et le supérieur.
- ✓ Fixé (en 1995) des objectifs ambitieux de réussite : 80% d'une génération au niveau bac.
- ✓ Multiplié avec l'aide des régions le nombre de lycées et d'universités.
- ✓ Incité les parents et les élèves à la poursuite des études (gratuité des livres scolaires, commissions d'appel des décisions...).
- ✓ **Cet effort de l'Etat s'est traduit par une démocratisation quantitative** : le nombre de bachelier a ainsi été multiplié par 17,5 entre 1951 et 2007. Le nombre de bacheliers généraux a doublé depuis 1965 et les baccalauréats technologiques et professionnels ont permis d'amener au niveau bac des élèves qui étaient autrefois dirigés plus rapidement vers la vie active.



- ✓ **Cet effort de l'Etat s'est aussi traduit par une relative démocratisation qualitative.** Les taux de réussite au baccalauréat selon l'origine sociale des parents se sont rapprochés. Le taux de réussite des filles a peu à peu dépassé celui des garçons.



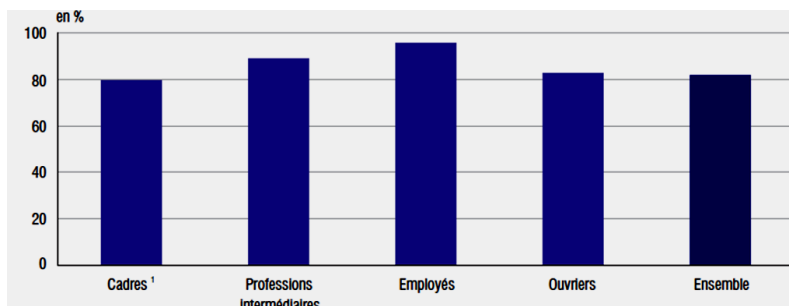
3. **Mais la réussite scolaire des filles n'a pas fait disparaître les inégalités de genre dans l'accès aux emplois.** On peut observer :

- ✓ **Les filles réussissent mieux leurs études que les garçons** : un quart des femmes de 25-34 ans ont un diplôme du supérieur contre un cinquième pour les hommes en 2008.
- ✓ **Pourtant, elles accèdent moins souvent à l'emploi que les hommes** : une femme sur trois est inactive contre un homme sur quatre mais cet écart se réduit pour les jeunes générations.
- ✓ **Et elles n'ont pas le même type d'emplois que les hommes** :
  - 18% des hommes sont cadres contre 13% pour les femmes en 2009 ;
  - Les trois quart des employés sont des femmes alors que plus de 80% des ouvriers sont des hommes en 2009 ;
  - Les femmes sont 5 fois plus touchées par le temps partiel (plus d'un quart des femmes ayant un emploi) que les hommes en 2009.
- ✓ **Les femmes sont davantage touchées par le chômage que les hommes** : 9,4% des femmes actives sont au chômage en 2009 contre 8,9% des hommes actifs mais cet écart est inversé pour les jeunes générations.

**Disparités entre les hommes et les femmes en 2009 (en %)**

	Femmes	Hommes	Ensemble
<b>Taux d'activité</b>	66,1	74,9	70,4
<b>Taux de chômage</b>	9,4	8,9	9,1
<i>dont : 15 - 24 ans</i>	22,5	24,6	23,7
<i>25 - 49 ans</i>	8,8	7,6	8,2
<i>50 - 64 ans</i>	6,2	5,9	6,1
<b>Parmi les personnes en emploi...</b>			
Personnes à temps partiel	29,9	6,0	17,3
Personnes en situation de sous-emploi	8,3	3,0	5,5
<b>Répartition selon le niveau de diplôme</b>			
Sans diplôme ou CEP	31,3	27,6	29,5
BEPC seul	10,9	9,9	10,4
CAP, BEP ou diplôme équivalent	17,3	24,9	20,9
Bac, brevet professionnel ou équivalent	17,6	16,2	16,9
Bac+2 ans	11,1	8,9	10,0
Diplôme supérieur à bac+2 ans	11,8	12,6	12,2

- ✓ **Enfin, à statut professionnel égal, les femmes gagnent moins que les hommes** : une femme gagne 20% de moins en moyenne qu'un homme en 2009



On peut expliquer cette perpétuation de l'inégalité entre hommes et femmes par plusieurs facteurs :

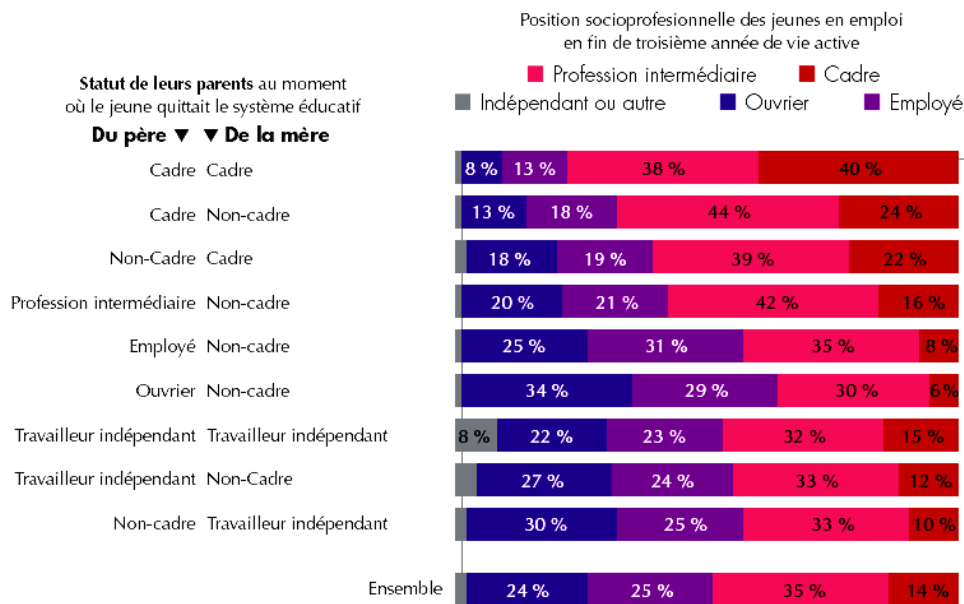
- ✓ **La socialisation différenciée** : au cours de l'enfance, les familles transmettent des normes sexuées à leurs enfants qui sont intériorisées par les garçons et par les filles ce qui se répercute plus tard dans leur comportement à l'âge adulte.
- ✓ **Le choix rationnel des femmes** : les filles réussissent mieux à l'école que les garçons mais elles s'orientent dans des filières et vers des métiers qui vont permettre de mieux concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle. C'est l'« **hypothèse de la voie de garage** » : les femmes seraient moins souvent promues à des postes plus élevés parce qu'elles occupent des emplois où il y a moins de possibilités de promotion. Le fait que les femmes et les hommes se répartissent dans des métiers et des secteurs différents va dans le sens de cette hypothèse. Autre limite à l'accession des femmes à des postes élevés, de longues journées de travail, des voyages fréquents et des déménagements, sont souvent incompatibles avec les responsabilités familiales qui leur incombent traditionnellement.
- ✓ **La discrimination sexiste** : les hommes, monopolisant les postes de responsabilité au niveau du travail professionnel et en politique, ont tendance à privilégier leur sexe au moment des embauches, des promotions ou des choix de candidatures. C'est l'hypothèse du « **plafond de verre** » selon laquelle les femmes ont moins de chance que les hommes d'être promues à un poste plus élevé même en occupant des emplois qui offrent les mêmes possibilités de promotion. Les attitudes sociales et les préjugés culturels sont considérés comme les facteurs essentiels d'une discrimination à l'encontre des femmes les empêchant d'accéder à des postes de haut niveau.

4. **De même, la réussite scolaire et l'insertion dans l'emploi sont toujours plus difficiles pour les enfants issus de l'immigration.** Les Français ayant au moins un parent immigré originaire du Maghreb ont des taux d'emploi inférieurs de 18 points et des salaires 13 % inférieurs à ceux des Français dont les deux parents sont français de naissance. Le taux de chômage des immigrés est double de celui des non-immigrés en 2009. Comment peut-on expliquer de telles différences ?

	Taux d'activité		Taux d'emploi		Taux de chômage	
	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrés	Immigrés
Hommes	74,6	77,2	68,5	64,8	8,2	16,0
Femmes	66,9	57,6	61,1	48,2	8,7	16,2
<b>Total</b>	<b>70,7</b>	<b>67,1</b>	<b>64,7</b>	<b>56,2</b>	<b>8,4</b>	<b>16,1</b>

- ✓ **D'une part, les populations ne sont pas identiques** : les immigrés et leurs enfants sont en général plus jeunes et moins diplômés que la population non immigrés mais on constate que les immigrés les plus récents sont de plus en plus diplômés et que le relatif échec scolaire des enfants d'immigrés est surtout lié à leur appartenance à la classe ouvrière. Or, ce sont les ouvriers qui ont le plus subi la crise de la fin des années 2000 ce qui explique leur fort taux de chômage.
  - ✓ **D'autre part, les populations immigrés, habitent des quartiers défavorisés qui n'ont pas bonne réputation** ce qui n'incite pas les employeurs à les embaucher. Il s'agit du **délit d'adresse**. A capital scolaire identique, avec une même origine sociale, une situation familiale équivalente, un même âge, un même pays d'origine et un contexte économique régional identique, le phénomène territorial de la résidence en ZUS entraîne une hausse significative du risque de chômage : plus 5,5 points pour les hommes et 7,3 points pour les femmes.
  - ✓ **Enfin, les "minorités visibles", font l'objet de discrimination à l'embauche.** Il s'agit du **délit de faciès**. Beaucoup de jeunes originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou d'Asie du Sud-Est disent avoir subi au moins une fois une discrimination à l'embauche. C'est le cas de plus de 40 % des garçons d'origine maghrébine qui avancent leur nom comme motif de la discrimination, ce qui correspond aux résultats des méthodes de "testing". C'est aussi le cas de 40 % des garçons originaires d'Afrique subsaharienne, mais là avec comme principal motif la couleur de peau.
5. **Enfin, les inégalités sociales jouent sur l'accès à l'emploi.** Les trois quart des enfants dont les deux parents sont cadres occupent une position de cadres ou de professions intermédiaires alors que ce n'est le cas que de 36% des enfants qui ont un père ouvrier et une mère non cadre. Les deux tiers de ces enfants retrouvent la position sociale de leurs parents c'est-à-dire ouvrier ou employé. Comment expliquer cette faible mobilité sociale ?

#### Catégorie socioprofessionnelle et statut des parents



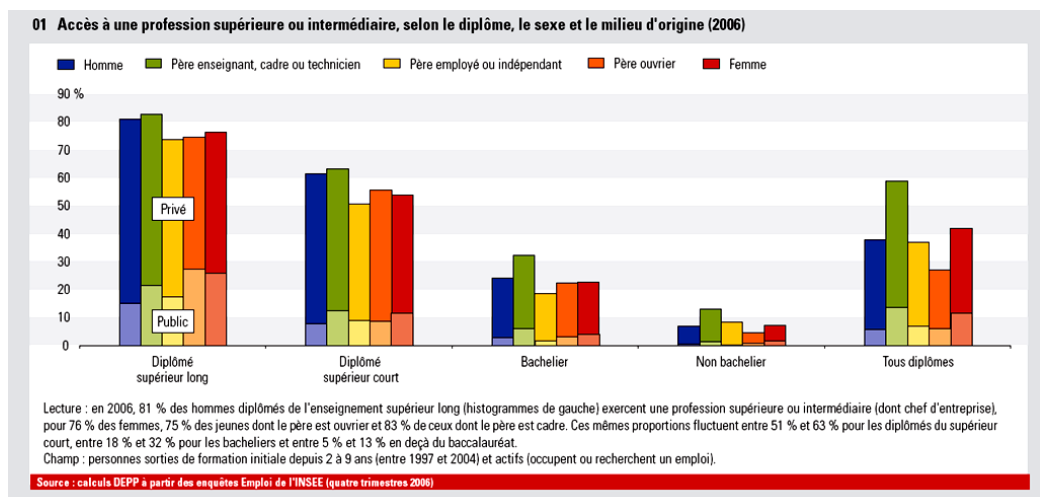
- ✓ **D'une part, la réussite scolaire et le diplôme sont étroitement liés à la position sociale et au niveau de diplôme des parents.**
  - **La probabilité de redoubler** dans le primaire est 35 fois plus élevé pour un enfant d'ouvrier non-qualifié que pour un enfant d'enseignant. Plus de 80% des enfants d'enseignants entrés en 6ème en 1995 ont réussi leur baccalauréat sans redoubler contre 20% des enfants d'ouvriers non-qualifiés.

## Devenir des élèves entrés en 6<sup>ème</sup> en 1995 selon leur origine sociale (en %)

CSP du chef de famille	Origine sociale des élèves en 6 <sup>ème</sup>	Avaient redoublé le CP	Sont dans une école privée	Font de l'Allemand en 1 <sup>ère</sup> langue	Ont réussi le Bac général en 2001	Origine sociale des élèves de CPGE* en 2002
Enseignant	3	0,5	17,9	25,6	81,1	12
Cadre supérieur	12	1,6	27,6	19,8	71,2	42
Profession intermédiaire	15	3,4	19,8	14,3	51,7	14
Agriculteur	2	5,3	35,2	8,1	39,5	2
Artisan, Commerçant	8	5,7	30,3	8,1	31,0	7
Employé	16	7,0	17,3	10,1	32,4	9
Ouvrier qualifié	16	10,5	13,5	8,1	27,5	4
Ouvrier non qualifié	16	17,4	9,3	7,7	19,5	2
Inactifs	12	20,1	5,8	6,7	14,3	8
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>7,8</b>	<b>18,7</b>	<b>11,4</b>	<b>35,2</b>	<b>100</b>

CPGE\* = classes préparatoires aux grandes écoles commerciales et d'ingénieur

- **L'accès aux études valorisées est monopolisé par les milieux culturellement favorisés.** Dans les années 50, 29% des étudiants des grandes écoles étaient d'origine populaire. Dans les années 90 ce taux tombe à 9%. La sélection sociale se fait donc plus tard mais elle a lieu. Les enfants d'ouvriers, qui représentent 40% des élèves de 6<sup>ème</sup>, ne représentent plus que 8% des élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). A l'inverse, 15% des élèves de 6<sup>ème</sup> sont des enfants de cadres contre 55% des étudiants des CPGE.
  - **Le niveau de diplôme du père et celui de la mère influent fortement sur celui du fils.** En 1990, parmi les personnes de 25 à 64 ans ayant terminé leurs études initiales, et dont le père était cadre ou exerçant une profession libérale, un peu plus d'une sur deux (52,8 %) détenaient un diplôme de niveau au moins égal à bac + 2. En 2007, c'est le cas de près des deux tiers d'entre elles (64,2 %). Pour les personnes dont le père est ouvrier ou agriculteur, cette proportion, même si elle a triplé entre 1990 et 2007, reste beaucoup plus faible : elle s'établit aujourd'hui à 15 % environ. Bien que la part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les enfants d'ouvriers ou d'agriculteurs soit nettement plus forte aujourd'hui que par le passé, elle n'en reste pas moins largement inférieure à celle observée chez les enfants de milieux sociaux les plus favorisés.
- ✓ **D'autre part, les familles ne disposent pas des mêmes ressources pour l'accès au diplôme et à l'emploi.** A diplôme égal, un enfant de cadre a deux fois plus de chance de devenir cadre qu'un enfant d'ouvrier. Comment expliquer ces inégalités ?



- D'une part les familles qui ont des revenus élevés et du patrimoine économique (**capital économique**) peuvent financer plus facilement des études longues et prestigieuses (écoles commerciales...) et transmettre leur entreprise à leurs enfants.
- D'autre part, les familles qui ont des diplômes élevés ont des connaissances et des pratiques culturelles (aller au théâtre, voyager...) peuvent transmettre à leurs enfants des savoirs et des savoir-faire (**capital culturel**) valorisés à l'école.
- Enfin, les familles qui ont des relations sociales (familiales, amicales, professionnelles) ont la possibilité de donner des informations et d'aider leurs enfants à trouver un emploi (**capital social**).

